

Reconnaître la spiritualité des lieux : la concrétisation des valeurs immatérielles dans l'acte de bâtir le patrimoine religieux du Québec

François Dufaux

Volume 78, numéro 2, 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1013041ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1013041ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dufaux, F. (2012). Reconnaître la spiritualité des lieux : la concrétisation des valeurs immatérielles dans l'acte de bâtir le patrimoine religieux du Québec. *Études d'histoire religieuse*, 78(2), 5–24. <https://doi.org/10.7202/1013041ar>

Résumé de l'article

Cet article aborde la spiritualité des bâtiments des communautés religieuses à partir d'une méthode d'analyse morphologique qui cherche à cerner les intentions incarnées dans l'architecture. Plus qu'un arrière-plan à la vie spirituelle, apostolique et au service aux fidèles, ces lieux reflètent les valeurs immatérielles de la vie religieuse, ils structurent les pratiques des membres des communautés. Il s'agit de comprendre les desseins matérialisés et les logiques de croissance intégrées dans les lieux par-delà les pierres. Des exemples tirés de recherche sur les monastères des Augustines et des Ursulines de Québec illustrent ces observations. Elles révèlent à la fois une certaine persistance, mais aussi des ruptures et des dégradations des lieux. Ces modifications témoignent d'une remise en cause de l'ordre du monde, en particulier à partir des années 1930 chez les Augustines, accentuée depuis la Révolution tranquille. La reconnaissance de ces transformations éclaire sur les valeurs des communautés religieuses tout autant que sur la société civile qui leur a confié leur mission.

Reconnaître la spiritualité des lieux : la concrétisation des valeurs immatérielles dans l'acte de bâtir le patrimoine religieux du Québec

François Dufaux¹

Résumé : Cet article aborde la spiritualité des bâtiments des communautés religieuses à partir d'une méthode d'analyse morphologique qui cherche à cerner les intentions incarnées dans l'architecture. Plus qu'un arrière-plan à la vie spirituelle, apostolique et au service aux fidèles, ces lieux reflètent les valeurs immatérielles de la vie religieuse, ils structurent les pratiques des membres des communautés. Il s'agit de comprendre les desseins matérialisés et les logiques de croissance intégrées dans les lieux par-delà les pierres. Des exemples tirés de recherche sur les monastères des Augustines et des Ursulines de Québec illustrent ces observations. Elles révèlent à la fois une certaine persistance, mais aussi des ruptures et des dégradations des lieux. Ces modifications témoignent d'une remise en cause de l'ordre du monde, en particulier à partir des années 1930 chez les Augustines, accentuée depuis la Révolution tranquille. La reconnaissance de ces transformations éclaire sur les valeurs des communautés religieuses tout autant que sur la société civile qui leur a confié leur mission.

Summary: This article intends to reveal the spiritual dimension present in the religious communities' buildings' architecture as found through morphological analysis. Religious buildings are far more than the quiet background of a spiritual life and an apostolic mission, they reflect the immaterial values of a religious community and structure daily life within. The goal is to understand this translation from intentions to constructions and the design rules guiding their planned development. The monasteries of the Ursulines and Augustinian

1. François Dufaux a obtenu un baccalauréat en architecture à l'Université Laval, suivi d'une maîtrise en urbanisme à l'Université McGill et d'un doctorat en architecture à l'Université de Londres. Son parcours professionnel se situe entre la pratique et la théorie, entre les considérations générales liées au projet d'architecture, dont celui de la pratique de la profession, et les défis particuliers de chaque projet entre les enjeux financiers, légaux, techniques, de composition et de programme.

Sisters in Quebec City provide examples of this analysis. The two case studies reveal the recurrent patterns but also the disruptions and degradations affecting the properties. These changes reflect the shift in the world and values of the religious communities, starting in the 1930s for the Augustinian, which later prevailed following Québec's Quiet Revolution. The building and site evolution underlines the changing values of both the religious orders and the society they were committed to serve.

Introduction

L'héritage religieux du Québec, et en particulier l'héritage catholique, constitue un patrimoine reconnu depuis les premières mesures de sauvegarde prises par le gouvernement québécois avec le classement de l'église Notre-Dame des Victoires en 1929 jusqu'au vaste chantier des 2 500 interventions de la Fondation du patrimoine religieux du Québec qui a débuté en 1996. Comment cette politique de sauvegarde matérielle évoluera-t-elle ? L'essence de la foi religieuse qui aurait exercé une influence sur l'identité collective n'est-elle pas elle-même immatérielle ? Faut-il choisir entre un patrimoine inerte – et presque archéologique aux yeux des nouvelles générations – ou privilégier le témoignage des valeurs et des rituels qui lui donnaient un sens ?

Cet article propose de discuter de la spiritualité inscrite dans les bâtiments à partir d'une méthode d'analyse architecturale, ouverte aux échanges interdisciplinaires, qui cherche à cerner les intentions incarnées dans l'environnement bâti. Plus qu'un arrière-plan à la vie spirituelle, apostolique et au service aux fidèles, ces lieux reflètent les valeurs immatérielles de la vie religieuse, ils encadrent le projet immobilier et ils structurent les pratiques des membres des communautés. Ils témoignent aussi des moyens et des ambitions que la société civile a transposés à l'institution religieuse, un mandat fondamental pour comprendre l'héritage laissé par l'Église catholique à la nation canadienne française.

Cet article se divise en quatre parties : une première section abordera l'évolution du concept de patrimoine et son incidence sur la perception du patrimoine religieux. En second lieu, l'analyse présentera quatre enjeux principaux inscrits dans le projet d'architecture, enjeux qui traduisent différentes considérations matérielles et immatérielles. La troisième partie proposera des exemples d'interactions entre les aspects matériels et immatériels tirés de l'analyse du monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu et de celui des Ursulines à Québec. Enfin, la conclusion traitera de l'importance de comprendre cet héritage concret et spirituel, témoin d'un passé commun entre le sacré et le profane, entre les univers séculiers et religieux.

1. Concrétiser l'immatériel

Les nouvelles définitions du patrimoine ; un champ d'application en croissance

La révision de la loi québécoise sur les biens culturels adoptée à l'automne 2011 intègre la notion de patrimoine immatériel dans ses objets d'intérêt et de sauvegarde. Cette nouvelle préoccupation permet l'élargissement du domaine à « patrimonialiser » en fonction de diverses échelles d'objets – des artefacts du quotidien à l'aménagement du territoire – et de diverses époques d'origine – de la période pré-européenne aux legs de la Révolution tranquille. Ce vaste champ d'échelles et d'époques devenant patrimoine inclut désormais des biens matériels et immatériels. Ensemble, ces éléments formeront – ou formeraient – l'assise culturelle et identitaire des individus et de la collectivité. L'enjeu est particulièrement sensible pour les Québécois, inquiets de leur relative marginalisation culturelle, démographique et politique dans la fédération canadienne, sans parler du contexte des Amériques. Il l'est d'autant plus face à l'héritage catholique alors que les générations qui ont connu ces rituels et ces lieux dans leurs formes traditionnelles sont désormais au moins cinquantenaires.

L'inclusion récente et la reconnaissance légale du patrimoine immatériel s'inscrivent au croisement de deux perspectives idéologiques. En premier lieu, une définition d'interdépendance établit le lien entre la culture immatérielle comme pratique de valeurs et de connaissances et sa matérialisation dans la construction d'un patrimoine bâti dont il devient le témoignage². Le vaste chantier entrepris par la Fondation du Patrimoine religieux du Québec depuis 1996 s'inscrit dans cette démarche de renaissance des métiers et d'un savoir-faire pour la réfection d'un patrimoine religieux érigé sur quelques siècles selon diverses traditions constructives.

En second lieu, une perspective contemporaine reconnaît une dimension patrimoniale immatérielle aux lieux en fonction de leur valeur d'expérience associée à une narration historique ouverte. Celle-ci découle du développement des études culturelles selon des perspectives anthropologique, sociologique, ethnographique, féministe ou ouvrière. Ainsi le patrimoine témoigne des faits, des acteurs et des occupants, dans un discours à

2. Françoise CHOAY, *Le patrimoine en questions : anthologie pour un combat*, Paris, Seuil, 2009, p. 214. Choay élabore sur le caractère immatériel de la culture architecturale traditionnelle au Japon, qui se définit non pas en fonction de l'authenticité historique des composantes matérielles des bâtiments, mais sur la connaissance des techniques de préparation et d'assemblage des matériaux assurant la reconstruction cyclique des temples japonais depuis des siècles. Ce patrimoine immatériel vise à transmettre, d'une génération à l'autre, le savoir-faire technique concrétisé par l'architecture traditionnelle.

construire et à interpréter. Il permet d'intégrer au domaine patrimonial des lieux apparemment sans voix sur le plan matériel. En effet, il peut révéler un nouveau sens à des sites et à des bâtiments négligés dans la définition traditionnelle de reconnaissance des monuments historiques qui favorise les caractères d'ancienneté, de valeur artistique ou de rareté relative³.

Cette proposition intègre, sur les plans social et culturel, les mémoires minoritaires traditionnellement exclues des paramètres de l'identité nationale établis par les élites économiques, politiques ou culturelles. Elle permet dans un pays neuf et colonial comme le Canada d'étendre son domaine à « patrimonialiser » en célébrant l'apport des générations antérieures, sans égard à leur classe sociale ou à leur origine ethnique. Elle s'inscrit dans une redéfinition de l'identité nationale, à la fois plurielle dans ces parcours et rassemblée par cette potentielle interprétation inclusive. Cette approche répond non seulement à l'expansion du concept de patrimoine, mais on pourrait la voir comme une application de la philosophie du multiculturalisme sur le plan spatial dans la reconnaissance de l'apport des différences portées par les plus humbles et les marginaux.⁴

Connaître et évaluer le patrimoine religieux

Le patrimoine religieux du Québec se trouve dans une étrange position entre ce nouveau contexte légal et ce cadre théorique. D'une part, l'œuvre considérable réalisée par le Conseil du patrimoine religieux du Québec contribue à la sauvegarde matérielle des lieux et immatérielle des savoir-faire de la construction traditionnelle tout en restant définie comme une opération financière et technique. D'autre part les travaux sur l'histoire des occupants et de leurs activités soulignent divers aspects sociaux et culturels, voire politiques et économiques, tout en considérant le contexte bâti comme un fond de scène inerte. Pourtant, comme l'énonçait Churchill « *We shape our buildings; thereafter they shape us* ». Ce patrimoine bâti est une partie intégrante de la mission et de l'engagement spirituel et social de générations de religieux et de laïcs.

3. Les diverses études et publications réalisées par la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'Université du Québec à Montréal sous la direction de Luc Noppen et Lucie K. Morisset illustrent cette seconde perspective d'interprétation. <http://www.patrimoine.uqam.ca>

4. Parcs Canada, *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada; une collaboration fédérale, provinciale, territoriale*, Ottawa, 2010, p. 288. Ce manuel propose une méthode d'évaluation patrimoniale fondée sur les valeurs, elle-même inspirée par l'expérience australienne dont le parcours historique et l'adoption du multiculturalisme comme idéologie d'intégration culturelle officielle s'apparente au contexte du Canada, mais où la singularité du Québec est avalisée comme une variante régionale et ethnique.

La thèse de cet article soutient que les dimensions immatérielles aussi bien que matérielles sont complémentaires pour comprendre la spiritualité des lieux. Les valeurs et les rituels liés à la foi se concrétisent dans la réalisation du patrimoine matériel, des objets, de l'aménagement des sites en passant par l'architecture des immeubles.

Le dialogue dans une perspective interdisciplinaire entre les caractéristiques matérielles et les expériences immatérielles n'est pas évident. L'expérience de recherche sur les monastères des Augustines et des Ursulines de Québec a révélé diverses difficultés. Chaque discipline est appelée à travailler parallèlement, à partir d'enveloppes budgétaires distinctes qui posent une situation de concurrence plutôt que de complémentarité entre les divers acteurs ; archéologues, historiens, ethnologues et architectes.

Reconnaître la spiritualité des lieux

L'analyse du patrimoine bâti religieux au Québec doit composer avec deux types de discours. Un premier, d'origine historique et produit par les clercs, est constitué des nombreuses narrations héroïques de l'œuvre d'une communauté, d'un supérieur ou d'une paroisse. L'évocation du patrimoine bâti sert alors de caution matérielle de l'engagement spirituel et social du sujet d'étude. L'information doit être lue avec précaution pour extraire des données factuelles et objectives dans des textes qui développent davantage la mission sociale et immatérielle du sujet de la monographie.

La seconde source, qui apparaît dans les premiers écrits sur le patrimoine bâti avec Ramsay Traquair ou Gérard Morisset⁵, s'appuie sur des préoccupations laïques. La sauvegarde des églises et des couvents s'inscrit dans une logique mémorielle civique animée par des considérations historiques, en termes d'œuvres d'art ou de repères identitaires. Plus récemment encore, l'évaluation de ce domaine immobilier d'origine religieuse se pose en fonction de sa sauvegarde ou de sa condamnation. En effet, le grand nombre de biens en cause dépasse les moyens ou les intérêts de la société civile de les conserver à des fins mémorielles tout en offrant des espaces et des sites intéressants pour accueillir des usages civils par la réhabilitation des bâtiments ou leur remplacement par de nouveaux projets immobiliers.

Le pari est honnête en exprimant les intérêts profanes, mais il tend à sous-évaluer la dimension immatérielle de la foi des croyants dans leur rapport à l'architecture. Pour reprendre le titre de l'essai d'Albert Lévy, les

5. Ramsay TRAQUAIR, *The Old Architecture of Quebec : A study of the buildings erected in New France from the earliest explorers to the middle of the nineteenth century*, Toronto : Macmillan, 1947, 324 p. ; Gérard MORISSET, *L'architecture en Nouvelle-France : ouvrage orné de 160 gravures*, Québec, Bibliothèque canadienne. Collection Champlain, 1949, 150 p.

églises sont des « machines à faire croire ». Pour comprendre et apprécier l'architecture des sanctuaires autant que les maisons des communautés religieuses, il faut révéler la logique sociale et spatiale, c'est-à-dire la relation entre la disposition des fonctions et l'accessibilité relative des lieux. La transition entre le parvis et le sanctuaire d'une église est à la fois un rituel immatériel ordonné par la cérémonie et un mouvement encadré et rythmé par la composition de l'espace. La configuration traduit et illustre la part de l'architecture dans la mission des lieux.

2. Un cadre méthodologique en formation

Un legs culturel à établir

L'évaluation architecturale du patrimoine religieux au Québec reste dominée par les préoccupations de histoire de l'art autour de la signification esthétique structurée par la composition architecturale des plans, des élévations et des éléments décoratifs. Les monuments étudiés peuvent fournir une information très détaillée sur les conditions de production, les modèles suivis et les variations observées localement.

Pourtant, l'exercice comparatif est rarement proposé faute de repères architecturaux de même échelle ou suivant des proportions similaires. La difficulté d'une mise en contexte tend à rendre singulier ce qui peut être récurrent selon le bâtiment, l'époque ou le contexte géographique. L'enjeu de la reproduction, selon les règles formelles et les critères architecturaux, est pourtant central dans la conception des bâtiments religieux ; églises, monastères, écoles et hôpitaux. L'efficacité de la « machine à faire croire »⁶ décrite par Lévy aussi bien que l'unité culturelle de l'église s'appuient sur des rituels et des formes communes qui balisent l'architecture dans sa composition, sa configuration et ses décors.

Ainsi notre lecture du patrimoine religieux du Québec peut glisser vers une analyse de l'application des règles, notamment la composition architecturale et la nature des dérogations par rapport aux modèles établis à chaque époque, au Québec, en France, en Amérique ou en Occident.

Les hypothèses avancées par Morisset il y a un plus d'un demi-siècle ou par Luc Noppen pendant les années 1970⁷, n'ont guère été revues, confirmées

6. Albert LÉVY, *Les machines à faire-croire ; formes et fonctionnements de la spatialité religieuse*, Paris : Anthropos, 2003, 245 p.

7. Gérard Morisset écrit : « Et c'est bien l'esprit du style roman qu'on perçoit dans les murailles nues et frustes de nos vieilles demeures » (p. 16) et « Notre architecture religieuse [...] a son origine dans le style roman et elle tire une part de son décor du style Louis XIV » (p. 45) dans *L'architecture en Nouvelle-France. Le caractère, médiéval ou archaïque, de l'architecture des églises du XVII^e siècle s'exprime par la nature robuste*

ou amendées à la suite de l'effort d'inventaire soutenu par le Conseil du Patrimoine religieux du Québec. De même, ce dernier, en dépit d'un effort concret en termes financier et matériel, n'a pas le mandat de réfléchir au sens et aux variations observées dans la composition ou la construction des édifices sauvegardés par les travaux subventionnés.

Nous sommes ainsi face à un patrimoine bâti dont les caractéristiques physiques restent peu comprises, autant dans une approche quantitative que comparative. Quelques monographies d'architectes illustrent d'ailleurs les filiations entre les différents projets d'un même professionnel. Mais quels sont les éléments communs et ceux qui diffèrent? Les variations de styles et de décors constituent-elles la seule forme de distinction et de singularité de chaque monument⁸?

La question d'établir un cadre général pour situer la nature du legs patrimonial religieux s'inscrit dans une démarche de reconnaissance de cet héritage commun aux laïcs et aux religieux. En nuancant la singularité monumentale accordée à certains bâtiments, pour s'intéresser davantage aux points communs partagés par d'autres immeubles comparables; églises ou couvents, on propose de retracer les liens unissant le patrimoine religieux dans la construction d'une identité commune et partagée par les laïcs et les religieux.

Ce cadre général est vaste. Nous l'avons exploré lors de projets d'atelier à l'École d'architecture de l'Université Laval sur divers ensembles conventuels dans la région de Québec⁹. Nous l'illustrerons ici par des exemples tirés d'études amorcées sur les monastères des Augustines de l'Hôtel-Dieu et des Ursulines, établis dans le Vieux Québec au XVII^e siècle. Cette recherche a été effectuée de 2006 à 2008 au monastère des Augustines, et amorcée

et simple de la construction. Nos observations sur la construction des deux monastères en 1640 et 1680 reconnaissent une forme de démarche organique dans la construction des divers bâtiments qui débouche en effet sur un ensemble monastique qui rappelle la morphologie des monastères médiévaux. Luc Noppen distingue trois plans types – jésuite, récollet, Maillou – qui seront adaptés entre 1660 et 1760. Luc Noppen, *Les églises du Québec (1600-1850)*, Québec, Editeur Officiel/Fides, 1977, 298 p. Matthieu Lachance, collaborateur aux études des deux monastères, constate dans son travail que de nombreuses églises du la fin du XIX^e siècle se révèlent construites sur des fondations plus anciennes. Quel plan original les aurait inspirées? Quelle est la nature des transformations postérieures?

8. Denyse LÉGARÉ, *Joseph-Ferdinand Peachy (1830-1903): réintroduction de l'architecture française à Québec*, Thèse PhD (histoire de l'art), Université Laval, 1992, 412 p.

9. 2004: Résidence Monseigneur Lemay des Sœurs du Bon Pasteur; 2005: Le cœur institutionnel et paroissial de l'église Saint-Charles de Limoilou; 2005: Les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec; 2006 Les propriétés conventuelles de Sillery; 2008: Les monastères des Frères Assomptionnistes et des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, Sillery.

en 2011 chez les Ursulines. Elle aborde divers enjeux de l'évolution des lieux : la relation du site avec le milieu urbain, la logique de croissance, la distribution des espaces apostoliques, les lieux de la communauté, la présence de l'espace sacré.

Ces différents aspects soulèvent des questions sur la nature de la sauvegarde et de la mise en valeur de ces lieux. Que faut-il protéger, que faut-il transmettre ? Si l'architecture est « un aspect clé sur la manière dont les sociétés et les cultures se concrétisent, et à travers cette matérialisation, elle encadre dans notre perception objective de la réalité » tel que proposé par Bill Hillier¹⁰ ; l'exemple de ces deux monastères suggère que la nature immatérielle de l'expérience architecturale est un aspect essentiel pour comprendre les valeurs communautaires et spirituelles qui ont animé les communautés religieuses. Le devoir de mémoire lié à la sauvegarde doit savoir composer et transmettre ce legs matériel et immatériel.

Une démarche de recherche sur le projet d'architecture

Du point de vue de l'architecte, la composition architecturale ou du décor ne constitue qu'un des quatre enjeux formant l'adéquation du projet de design. L'architecte doit aussi considérer la configuration qui distribue le programme et l'accessibilité des fonctions, la construction qui se traduit par certains matériaux conjugués à un savoir-faire technique et enfin, les conditions financières et légales qui sous-tendent le processus de production du bâti.

À ce premier cadre d'analyse des enjeux de design s'ajoutent les distinctions d'échelle associées à l'analyse morphologique : le milieu urbain, la parcelle, le bâtiment, les aménagements intérieurs. Les différentes échelles d'analyse renvoient à des processus de formation et de transformation qui se structurent sur des périodes de temps variables. L'échelle urbaine et l'aménagement du site se déclinent sur des périodes longues à la mesure du siècle, les bâtiments sont agrandis ou modifiés sur quelques décennies, les intérieurs se réparent ou se rénovent plus régulièrement.

Décomposer les enjeux de design et distinguer les échelles de design permet de mieux comprendre le processus de conception. Ces décisions prennent une dimension particulière dans le cadre du patrimoine conventuel où les formations et transformations racontent des rapports séculaires entre la tradition et les innovations qui ponctuent la mission des communautés religieuses.

10. Bill HILLIER, *Space is the Machine : A Configurational Theory of Architecture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, 480 p.

Le travail de recherche sur les deux monastères du Vieux Québec a comporté en parallèle un travail de relevé des bâtiments actuels en mesurant les intérieurs et les extérieurs et un travail de datation et de reconstitution du processus de formation et de transformation des bâtiments et d'une partie des intérieurs. Le travail de relevé consiste à mesurer les lieux et à les reproduire à l'échelle en dessin; c'est une étape de mesure, d'inspection et de comparaison. Le travail de datation, basé sur les documents d'archives – plans, illustrations, photographies, contrats de construction et autres documents narrant l'évolution historique – vise à reconnaître le moment d'apparition ou de disparition des composantes du bâtiment, les immeubles, l'aménagement du site et les transformations intérieures. Ce travail minutieux isole les décisions d'aménagement sur le plan temporel et spatial. Éventuellement, il précise la conjonction des enjeux de composition, de configuration, de tectonique et l'intégration des questions financières et légales.

Cette approche trace une forme d'archéologie architecturale des lieux. Il s'agit de comprendre les relations entre les phases d'aménagement plus anciennes et celles plus tardives, délimitant ainsi l'ancienneté relative de parties ou de l'ensemble d'un bâtiment. Il révèle les phases de modification. Il devient ainsi possible de poser des hypothèses sur la logique morphologique de croissance et les ruptures qui ont guidé l'évolution de chaque monastère. Ces moments de transformation, aussi bien que ceux d'inertie, sont liés aux attentes et ressources consenties par le monde séculier : appui ou reconnaissance du pouvoir politique français, britannique, canadien et québécois, contribution et attentes des laïcs, mais aussi, la gestion interne de chaque communauté.¹¹

11. François DUFAUX, *Le monastère des Augustines de l'Hôtel-dieu Québec : relevés et analyse architecturale*. Québec, École d'architecture de l'Université Laval, Ville de Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, 2007, 122 p.; *Le monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec : une histoire opérationnelle des bâtiments*. Québec, École d'architecture de l'université Laval, Ministère de la culture, des communications et de la Condition féminine du Québec, 2008, 180 p.; François DUFAUX et Jérémie BISSON, *Le monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec ; une recherche sur la logique spatiale des bâtiments*, Québec, École d'architecture de l'Université Laval, Ville de Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, 2008, 66 p.. François DUFAUX, Matthieu LACHANCE, *Analyse architecturale du monastère des Ursulines de Québec ; rapport de recherche, été 2011*. Québec, École d'architecture de l'Université Laval, Ville de Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, 2012, 210 p.

3. Deux communautés fondatrices : les Augustines et les Ursulines à Québec

La relation au milieu : société civile et vie religieuse

Les deux communautés ont abrité dès leur fondation, en 1639 pour les Augustines et en 1642 pour les Ursulines, deux ordres cloîtrés engagés auprès des laïcs, des colons et des autochtones. Cela signifie que chaque monastère doit pourvoir un monde intérieur complet pour la communauté, entre les bâtiments et les jardins, tout en ménageant un bâti au service de la société civile. La cohabitation du sacré et du profane est donc originelle.

Dans la ville coloniale française, les institutions religieuses s'établissent en haute ville. La position sur les hauteurs répond à une logique institutionnelle liée à la proximité des lieux de pouvoir politique représentés par le château Saint Louis, habitation du gouverneur. La haute ville étant aussi périphérique au noyau urbanisé ; chaque monastère se découpe une vaste parcelle et applique ainsi une stratégie foncière éprouvée en Europe depuis l'époque médiévale. Ce terrain, accompagné d'un plus vaste domaine foncier rural autour de Québec, permet d'intégrer les fonctions agricoles essentielles à la volonté d'autarcie des communautés monastiques. Les deux monastères sont à la fois une maison communautaire, une mission au service des laïcs, une ferme pour subvenir partiellement aux besoins des religieuses et de leur mission. La chapelle, qui peut accueillir le public se présente comme l'interface entre la communauté religieuse et les habitants ; le soin apporté au décor intérieur, en contraste avec la modestie des espaces conventuels, est à la fois une célébration du sacré et un engagement à doter la cité d'un patrimoine commun exceptionnel.

Dans ce paysage urbain en formation, les deux monastères proposent, comme les autres communautés de Québec, la matérialisation d'un monde intérieur autour d'une cour pour les sœurs, la présence d'un jardin ordonné et de bâtiments agricoles et la construction d'une maison et d'une chapelle pour abriter la mission de la communauté. L'autonomie matérielle et financière de chaque monastère repose sur trois sources : les dons des particuliers, parfois de l'État, les frais demandés de façon variable pour les services et la capacité de faire fructifier leur patrimoine foncier, entre la logique agricole et la vente ou la location de propriétés en milieu urbain.

Cette stratégie de gestion perdurera jusqu'aux années 1960¹². Pour ces communautés, la Révolution tranquille, qui bouscule l'ordre social et économique sur lequel elles reposaient, se traduit notamment par la vente

12. Les communautés s'adaptent en transformant, par exemple, les rentes seigneuriales en revenus de location.

progressive de leurs propriétés non conventuelles. Les Augustines cèdent ainsi l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu ou, plus récemment, l'aile des Remparts dans l'esprit de soutenir leur mission historique. Les Ursulines ont procédé de façon parallèle avec la vente, par exemple, d'une partie du domaine Merici en 1970 à la Caisse de Dépôts et de Placements du Québec.

La logique de croissance, le projet communautaire

L'évolution des bâtiments révèle une logique sédimentaire complexe où se juxtaposent de très nombreux bâtiments durant plus de trois siècles. Chaque trace d'un bâtiment principal ou secondaire raconte des épisodes successifs pour constituer un grand projet qui connaît quelques changements d'orientation.

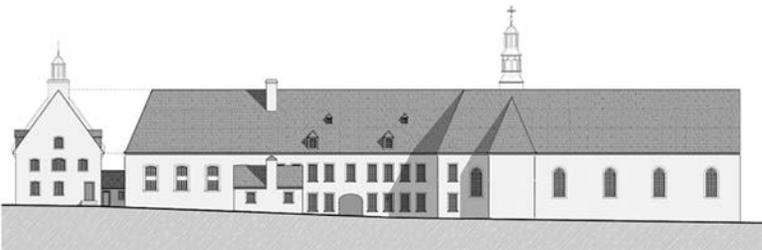
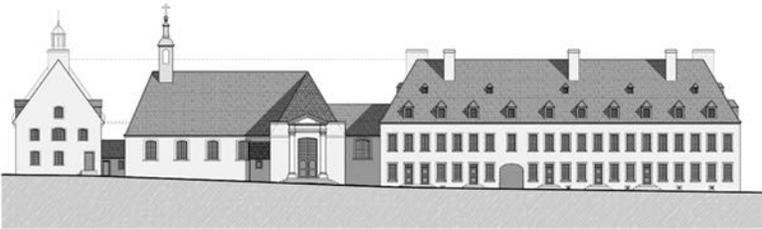
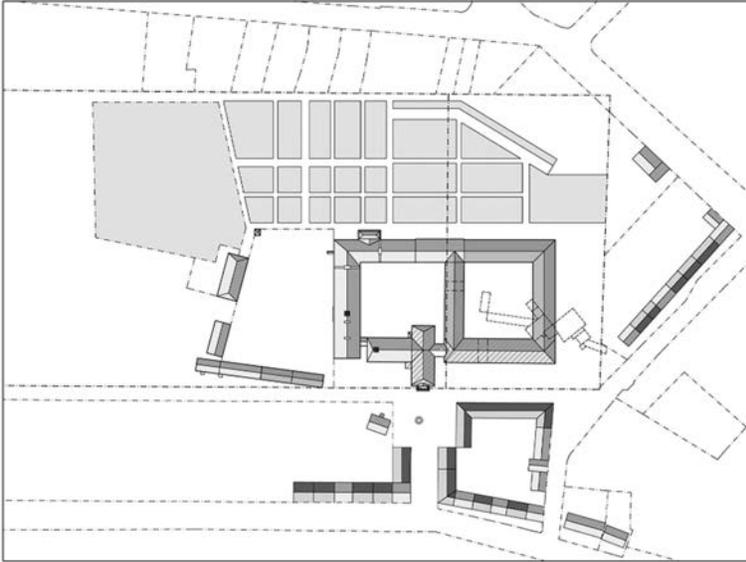
Une première phase, jusque vers 1680, montre la constitution de deux monastères composés de divers bâtiments agencés dans une sorte d'ordre organique qui n'est pas sans rappeler les ensembles médiévaux. Cette démarche vernaculaire est comparable à l'ensemble de la construction en Nouvelle-France.

L'incendie de 1686 amène les Ursulines à revoir leur stratégie de développement; des esquisses et des descriptions dessinent un plan idéalisé sur deux cours, l'une servant d'école et l'autre de monastère, avec une chapelle au centre ouvrant sur une petite place publique reliée à la rue Saint-Louis. Le projet sera amorcé entre 1712 et 1715 pour être revu et simplifié en 1718. La réorientation de la chapelle entre 1718 et 1723 demeure inexplicquée avec sa façade donnant vers la rue des Jardins. Un plan de 1735 suggère une sorte de place publique sur une voie qui dessert les monastères des Récollets et le collège des Jésuites. Pour une raison encore inconnue, cette place est sacrifiée dans les années 1840 alors que l'école des Ursulines retrouve un nouveau rôle social au service de la bourgeoisie de la capitale tout en rendant sa présence moins visible sur le plan urbain. (Illustration 1)

Le cas des Augustines est tout aussi étonnant. Un premier monastère est construit entre 1639 et 1690. L'architecte François de la Jouë prépare des plans et une maquette pour un grand projet qui n'est que très partiellement construit entre 1695 et 1742. L'incendie de 1755 détruit les documents de l'architecte. Les ailes du jardin et du noviciat, partiellement endommagées et reconstruites, forment des fragments muets sur les intentions initiales. L'analyse des textes révèle toutefois la double mission de l'hôpital, militaire et civile et les intentions de reconstruire une chapelle en direction de la côte du Palais, avec l'abside vers l'est conformément à la chapelle originale et à la tradition historique (Illustration 2).

Illustration 1

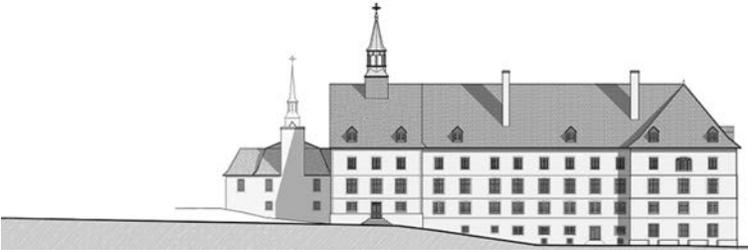
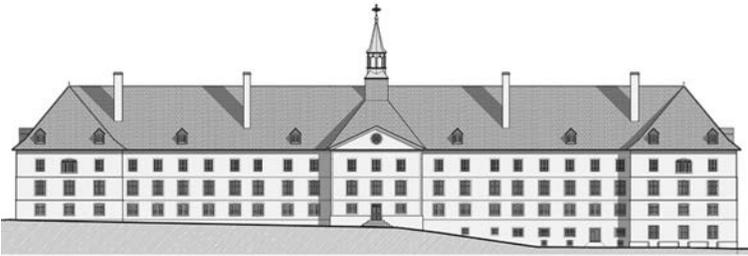
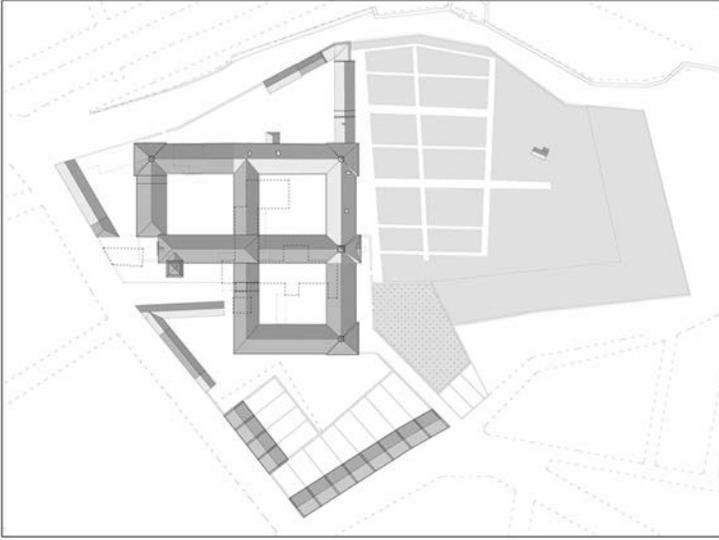
Le monastère des Ursulines : le plan idéalisé de 1715, incluant la reconstitution de l'élévation principale, la chapelle donnant sur une place et l'élévation construite entre 1718 et 1725.



Source : François DUFAUX, Matthieu LACHANCE (2012), *Analyse architecturale du monastère des Ursulines de Québec ; rapport de recherche.*

Illustration 2

Le monastère des Augustines : plan idéalisé de 1694 sur trois cours, incluant la reconstitution de l'élévation principale côté jardins et l'élévation construite entre 1695 et 1720.



Source : François DUFAUX (2008). *Le monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec : une histoire opérationnelle des bâtiments*. Québec, École d'architecture de l'université Laval, Ministère de la culture, des communications et de la Condition féminine du Québec.

L'analyse de la composition des ailes des parloirs et du noviciat, la morphologie des circulations internes et une comparaison avec le projet contemporain de l'Hôpital des Invalides de Paris qui pose alors les principes de l'hôpital moderne ouvre une hypothèse audacieuse, mais logique d'un vaste ensemble sur trois cours – militaire, civile et conventuelle. L'évolution de l'Hôtel-Dieu tout au long du XIX^e siècle raconte la constitution progressive d'un immeuble sur deux cours, hôpital civil et monastère. Le bâtiment de 1892, qui complète la deuxième cour, est à la fine pointe de la technologie hospitalière de l'époque. Les façades s'habillent du style «château» qui définit un style national «canadien» suite au projet du manège militaire de 1885 à Québec, mais conceptuellement, ce projet concrétise les intentions établies à la fin du XVII^e siècle.

La destruction de la cour de 1892 en 1960 et l'érection de la tour moderne à partir de 1957 témoignent d'une volonté de rupture avec la tradition séculaire. Ce parti pris pose encore aujourd'hui des incohérences morphologiques au projet en damier initial. L'évolution de l'hôpital universitaire actuel reste handicapée par la cassure architecturale et idéologique entre sa mission historique et ses ambitions actuelles. Cette rupture formelle sur le plan architectural témoigne concrètement du bouleversement idéologique qui secoue laïcs et religieux québécois dans leurs valeurs comme dans la redéfinition de leur identité individuelle et collective.

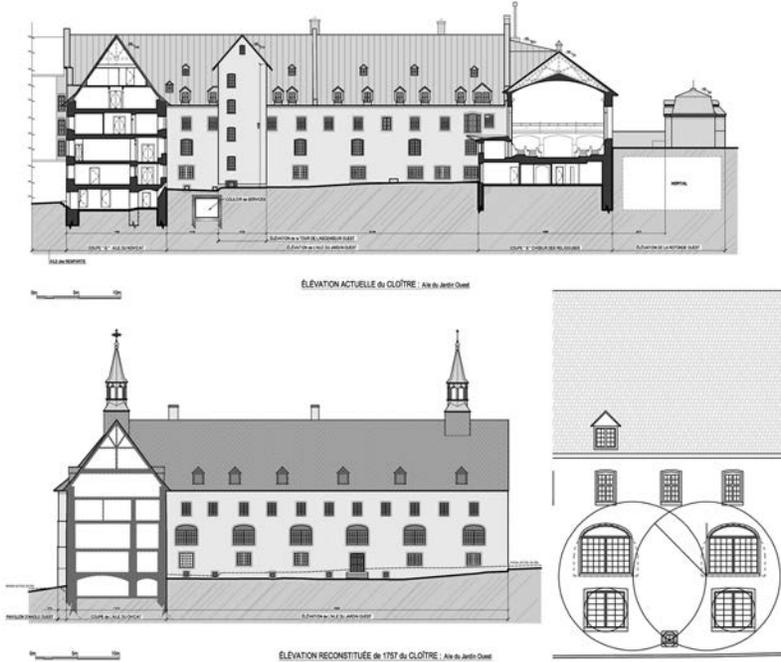
Les lieux de la communauté : formation, transformation, malformation

L'analyse des monastères des Augustines et des Ursulines révèle un paradoxe dans l'invocation réitérée de l'œuvre des fondatrices et le sens de la tradition et la transformation effective des lieux au cours des trois derniers siècles. Nous ne sommes pas face à un monde statique, et il ne faut pas le regretter. Pourtant, il faut aussi objectivement observer que parfois la sauvegarde des parties les plus anciennes est assez partielle et qu'il existe des transformations habiles et d'autres maladroites face aux intentions originales. (Illustration 3)

La réduction des arches du cloître chez les Augustines, vers 1870, est un épisode de modernisation qui affecte non seulement l'expérience de ce lieu essentiel de la vie monastique, mais aussi la lecture et perception de la cour intérieure. Orientées vers l'ouest et le sud, ces grandes fenêtres sont réduites de plus de 50 %, passant de 2,5 × 2,4 m à 1,6 × 1,8 m, au moment de l'installation du chauffage à eau chaude. L'effet de lumière est nettement réduit et l'ordonnance de la façade originale est perdue comme le révèle un tracé régulateur de la composition d'origine. De même, des bandeaux de pierre ont été rabotés dans les années 1980 faute de comprendre l'intention originale de l'architecte De La Jouë en 1692.

Illustration 3

Élévation de l'aile du jardin, côté cloître
état actuel et état reconstitué après la reconstruction de 1755.
Détail de la composition de l'élévation du côté du cloître
avec les règles de proportions dictant les fenêtres originales



Source : François DUFAUX (2007). *Le monastère des Augustines de l'Hôtel-dieu Québec : relevés et analyse architecturale*. Dessins de Jean Guérette et Matthieu Lachance

Depuis les années 1930, l'extérieur des bâtiments composant les deux monastères a été sauvegardé comme représentation d'une époque révolue, en particulier comme monument hérité du régime français. L'affirmation est partiellement vraie, mais aussi partiellement exagérée. Toutefois, l'analyse des plans intérieurs révèle beaucoup de transformations internes, sur la structure, la dimension des pièces et les finis des planchers, plafonds et murs. Ces modifications racontent que les communautés religieuses ont connu les mêmes tentations d'une modernité rapide et soi-disant fonctionnelle que l'ensemble de la société civile. Par exemple, les deux monastères se sont dotés d'un ascenseur construit dans leur cour intérieure respective. Le choix n'est pas conséquent avec la nature symbolique de la cour. Ces ajouts techniques se juxtaposent à une surélévation du sol dans les deux monastères qui rend partiellement insalubre des sous-sols désormais privés de soupiraux.

Le monastère des Ursulines, dont l'extérieur a peu changé depuis le début du XX^e siècle, a néanmoins été décapé de son crépis il y a une trentaine d'années, dans une saison de décapage matériel et symbolique peu comprise à ce jour. Ces murs de pierres exposées pour la première fois ont été malmenés par la rigueur du climat, en plus de révéler le recyclage de matériaux récupérés qui devaient être couverts d'un crépi. L'intérieur a connu, à partir des années 1970, des travaux de rénovations intérieures pour répondre aux nouvelles normes. La logique spatiale des lieux a souvent été peu comprise dans ces réaménagements face aux objectifs de modernisation de l'architecture scolaire.

La présence du sacré

L'analyse de la configuration vise à comprendre la logique sociale de l'espace : quels sont les espaces accessibles et ségrégués, et quelles fonctions abritent-ils ? L'accessibilité ou la ségrégation relative d'une pièce n'est pas en soi une caractéristique bonne ou mauvaise, mais selon l'usage des lieux, cette qualité raconte son importance relative dans la façon de vivre et d'utiliser le bâtiment¹³. Un monastère est un bâtiment composé d'un corridor desservant des pièces communes reliées en enfilade et des cellules isolées. L'analyse de la configuration des plans confirme, sans surprise, l'importance des corridors comme espace intégré permettant l'accès aux pièces et aux structures ainsi que les déplacements dans le bâtiment. Ce rôle d'intégration accordé à cet espace de distribution peut être illustré avec un graphe de mouvement ou avec des logiciels de syntaxe spatiale développés à l'Université de Londres.

L'analyse de l'Hôtel-Dieu, en combinant monastère et hôpital, révèle néanmoins l'importance de la chapelle comme espace d'intégration visuelle. La position de l'autel est névralgique, non seulement dans sa relation avec le chœur des religieuses, mais aussi avec l'hôpital lui-même jusqu'aux transformations des années après 1960. Ce rôle de la chapelle, maintenu pendant trois siècles à l'Hôtel-Dieu, est central dans l'architecture hospitalière médiévale où on cherche à sauver les âmes faute de savoir guérir les corps. La construction de la tour, à partir de 1960, déplace cet espace d'intégration visuelle de la chapelle à la salle d'attente sur la Côte du Palais, nouvel espace où tentent de s'exercer les miracles de l'État providence.

L'analyse de la configuration de l'espace interpelle directement les logiques de cohabitation entre les sœurs converses et professes, ainsi qu'avec

13. Dans la tradition résidentielle vernaculaire au Québec, autant en ville qu'à la campagne, la cuisine se révèle de façon majoritaire comme un lieu accessible, intégré, où se croisent les membres d'une même famille. Ce qui est souvent perçu comme une pratique culturelle et sociale se révèle en partie structuré par la configuration des espaces de l'habitat domestique.

les laïcs qu'elles entendaient servir. Le croisement des témoignages et de l'analyse architecturale invite non seulement à adopter une perspective interdisciplinaire, mais il souligne l'interaction entre les pratiques immatérielles d'occupation des lieux et les artifices matériels de contrôle de l'espace intégrés à l'architecture des bâtiments et des sites.

4. L'expérience architecturale et les pratiques immatérielles

Agir avec précaution

Le patrimoine religieux est un projet culturel transfiguré sur le plan matériel. Sa sauvegarde et sa mise en valeur doivent tenir compte de l'histoire dans un respect et une compréhension des grandes et des petites heures de chaque communauté. Ces heures claires ou sombres croisent celles de la société laïque et elles expliquent le présent tout autant que les appréhensions collectives devant l'avenir.

Toutefois, la valeur d'authenticité matérielle qui a souvent régi les interventions de mise en valeur doit être mesurée par rapport à la nature de l'expérience architecturale effective des lieux. Comment traduit-elle les valeurs immatérielles, dont la foi, qui ont guidé la vie et la mission de générations d'augustines et d'ursulines ? Cette approche suggère un devoir de précaution, de préserver pour aujourd'hui et demain, des valeurs incarnées dans l'architecture des lieux. Ces bâtiments et ces sites témoignent d'un chemin parcouru, sur le plan historique, par nous tous, laïcs et religieux. Rétablir ces perspectives historiques permet de nous extraire des préoccupations et des intérêts du présent continu. Rétablir les cohérences sur le long terme constitue l'expérience à transmettre : chaque génération doit apprendre à distinguer les tendances du présent et les enjeux de la permanence.

Un devoir de reconnaissance

Lors du congrès de septembre 2011, un participant posait la question à savoir si le travail de mémoire «*Par delà des pierres*» n'était pas un course précipitée pour tenter de sauvegarder un monde en disparition, dans le cas présent celui d'une religion catholique dans son souvenir immatériel, institutionnel et social, propre au Québec de la première moitié du XX^e siècle. Il évoquait un parallèle avec l'effort consenti à la fin du XIX^e siècle, notamment en Scandinavie, pour préserver des éléments de la vie traditionnelle rurale millénaire alors en voie de disparition.

Sur le plan de l'architecture, une telle comparaison ouvre une perspective culturelle intéressante sur l'évolution de ces mêmes pays scandinaves.

Le musée de Skansen en Suède, en 1891, rassemble en banlieue de Stockholm un ensemble de bâtiments et de pratiques qui reproduisent la vie traditionnelle rurale de différentes régions du pays.¹⁴ À première vue, ce réflexe de sauvegarde n'a pas empêché la mutation industrielle et urbaine de la Suède. Mais ce projet de Skansen donne lieu à une diffusion populaire des connaissances rassemblées sur les valeurs immatérielles et la culture matérielle de la Suède rurale. Cette connaissance inspirera les architectes, les industriels et les artistes dans la conception d'une culture matérielle moderne sensible aux caractéristiques de l'habitat et du mobilier traditionnel. L'expérience de Skansen illustre une médiation entre l'histoire et le présent en permettant d'articuler une nouvelle identité individuelle et collective.

La reconnaissance de ces valeurs a largement inspiré le design scandinave du XX^e siècle : idéal d'une esthétique démocratique, emploi de matériaux naturels adaptés à l'usage, désir de garder une certaine fraîcheur propre à la tradition vernaculaire. Ce retour critique sur un patrimoine rural a posé les bases d'une architecture contemporaine dont l'authenticité, sur le plan local aussi bien qu'international, trouve sa place dans une médiation entre modernité et tradition.

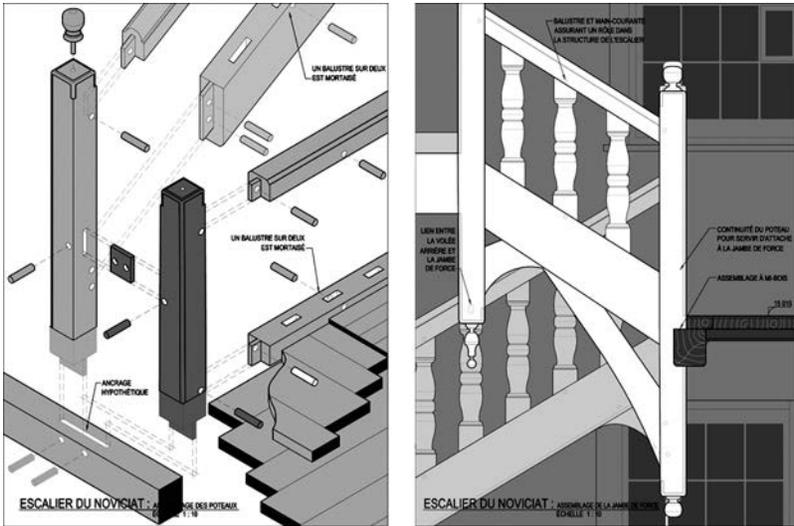
Le patrimoine religieux, matériel et immatériel, constitue le premier patrimoine collectif pour le Canada français. Il se distingue non seulement par le nombre d'églises, de monastères, de couvents, d'écoles, d'hôpitaux et autres institutions en cause, mais aussi par sa distribution géographique sur l'ensemble du territoire et son importance qualitative. L'architecture publique, commandée par les villes, la province ou l'administration fédérale, se révèle étonnamment modeste en nombre, en distribution et même en termes d'envergure architecturale ou d'impact sur l'identité collective.

La construction du patrimoine bâti catholique se révèle une forme de contrat entre les laïcs et les clercs : l'achat ou le don du terrain, les contributions extraordinaires ou les maigres subsides consentis par les autorités publiques racontent des épisodes de connivence et de collaboration entre la hiérarchie catholique et les civils. En ce sens, ce paysage culturel témoigne tout autant des valeurs civiques que religieuses et on notera d'ailleurs que plusieurs institutions catholiques puiseront l'inspiration dans l'architecture publique pour composer les façades de leurs séminaires, collèges, hôpitaux et autres missions sociales. (Illustration 4)

14. Le concept d'écomusée, créé à partir de l'exemple de Skansen, a inspiré de nombreux projets similaires de sauvegarde d'un monde ancien en voie de disparition. Voir le site : <http://www.skansen.se/en>. L'impact culturel de ces expériences diffère néanmoins ; s'ils inspirent directement le design contemporain en Scandinavie, les exemples canadiens tels Louisbourg ou *Upper Canada Village* demeurent des témoins d'un monde révolu sans incidence sur le présent.

Illustration 4

Détails intérieurs du monastère des Augustines ; assemblage et composition des escaliers.



Source : François DUFAUX (2008). *Le monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec : une histoire opérationnelle des bâtiments*. Dessins de Jean Guérette.

Ainsi, l'architecture religieuse raconte un engagement de bien construire en termes de matériaux, d'entretenir avec soin et de prévoir un plan qui se réalise progressivement, selon les ressources et les besoins. Le rôle d'institution communautaire explique le parti d'une certaine monumentalité de même que le choix de sites souvent centraux et accessibles définissant le noyau symbolique des paroisses urbaines et des villages. La permanence se traduit par le recours à la maçonnerie, poursuivant ainsi une certaine tradition française marginalisée dans l'architecture publique, commerciale ou résidentielle au Québec à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. L'autonomie financière de ces institutions encourage aussi une mise en valeur du domaine foncier, de la vocation agricole en milieu rural à la construction d'immeubles en milieu urbanisé.

Ces quelques principes posent des balises pour une architecture collective signifiante et durable. Un demi-siècle après la Révolution tranquille, l'architecture publique des cégeps, des polyvalentes, des bureaux et des immeubles administratifs a rarement dépassé ces objectifs ; elle se traduit au contraire comme une expérience architecturale et culturelle périssable, anti urbaine, fragile et insignifiante.

Ainsi, l'héritage culturel de l'église catholique du Québec est peut être bien davantage un miroir des efforts, des ambitions, des compromis et, parfois, des échecs de la société civile que l'expression des valeurs romaines imposées par des élans ultramontains. À travers l'expression matérialisée de ces valeurs, nous nous retrouvons tous dans ce nouveau monde qui nous a été légué, et celui que nous tentons de construire aujourd'hui.